



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

# Rapport d'évaluation du master



Lettres

de l'Université Paris Ouest Nanterre  
La Défense

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

**Didier Houssin**

Section des Formations  
et des diplômes

Le Directeur

**Jean-Marc Geib**



# Evaluation des diplômes Masters – Vague D

Académie : Versailles

Etablissement déposant : Université Paris Ouest Nanterre La Défense

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Lettres

Domaine : Arts, lettres, langues

Demande n° S3MA140007368

## Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université Paris Ouest Nanterre La Défense.

- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

## Présentation de la mention

La mention *Lettres* est présentée en demande de renouvellement, avec deux changements principaux : les formations à finalité professionnelle ont été supprimées au sein de l'UFR des Lettres et intégrées dans la nouvelle mention *Humanités et communication* au sein de l'UFR PHILLIA (*Philosophie, Lettres, Arts*) ; la spécialité à finalité recherche est désormais accessible en enseignement à distance.

L'objectif premier du master mention *Lettres* est de préparer aux métiers de l'enseignement et de la recherche ; il doit aussi permettre, si nécessaire, une réorientation professionnelle à l'issue du M2.

Le master comporte, en M1 comme en M2, deux spécialités, une spécialité à finalité recherche (*Littératures française et comparée*) et une spécialité d'enseignement (*Enseignement des lettres*) qui n'est pas évaluée ici. Les deux spécialités proposent chacune deux parcours (*littérature française et littérature comparée*).

Les effectifs sont, en 2011-2012, de 58 étudiants en M1 et 38 en M2.



## Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La formation délivrée dans le master mention *Lettres* insiste sur l'enseignement disciplinaire comme sur la méthodologie ; l'enseignement disciplinaire représente un volume horaire important dans chacun des quatre semestres. L'accent est mis sur l'histoire littéraire, des siècles anciens à la littérature la plus contemporaine. Les étudiants soutiennent un mémoire à la fin de la seconde année.

Le master a pour objectif premier de préparer aux métiers de la recherche et de l'enseignement secondaire, ainsi qu'à ceux de la culture. Une réorientation professionnelle doit être possible, si nécessaire, à l'issue du M2.

Il n'y a pas de passerelles signalées entre la spécialité recherche et la spécialité enseignement. En revanche, les cours d'histoire littéraire et la préparation à la dissertation sont mutualisés entre les deux spécialités. Les étudiants de la spécialité enseignement sont tenus de suivre en M1, trois séminaires relevant de l'initiation à la recherche.

La spécialité recherche a ouvert à la rentrée universitaire 2012 une formation à distance, qui repose notamment sur des visioconférences.

Les responsables de la spécialité recherche ont fait le choix de volumes horaires inférieurs aux limites réglementaires, afin de préserver du temps pour le travail personnel, considéré, non sans raison, comme un élément essentiel de la formation. Pour la même raison, le volume horaire des enseignements est plus lourd au premier semestre qu'au second, en M1 comme en M2.

Il existe un enseignement de langue vivante dans les deux spécialités. Rien n'est précisé quant aux TICE (Technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement). Si un stage est possible pour la spécialité enseignement, le dossier comporte peu d'indications concernant les stages.

L'admission en M1 d'étudiants venant d'une autre filière que les lettres et d'étudiants étrangers, est soumise à l'avis d'une commission pédagogique.

Le positionnement de la mention dans l'offre de formation de l'établissement n'est pas précisé.

Si la formation s'insère dans un réseau dense d'offre de formation en Ile-de-France, elle constitue la seule formation en littérature française et comparée dans l'académie de Versailles.

La mention *Lettres* est adossée aux deux équipes d'accueil littéraires de l'établissement : le Centre des sciences de la littérature française (EA 1586) et le Centre de recherches en littérature et poétique comparées (EA 3931).

Elle n'est pas adossée aux milieux socio-professionnels, à l'exception des établissements d'enseignement secondaire, dans lesquels des stages sont possibles pour la spécialité enseignement.

Le dossier ne mentionne pas l'existence de liens pédagogiques avec d'autres universités.

Il signale l'existence de partenariats avec des universités étrangères, mais sans indiquer lesquelles, ni le nombre d'étudiants concernés, qu'il s'agisse des étudiants étrangers accueillis à Paris 10, ou des étudiants de Paris 10 partant à l'étranger.

Le dossier ne comporte pas de données chiffrées sur les origines géographique et statutaire des étudiants. Le M2 attire un nombre important, et en progression, d'étudiants venant d'une autre filière que le M1 correspondant - mais le dossier ne précise pas lesquelles - : la proportion est passée de 8 % en 2007-2008 à 36 % en 2011-2012.

Le nombre d'inscrits a augmenté entre 2007-2008 et 2011-2012 (de 52 à 58 en M1, de 44 à 86 en M2). Après une hausse significative en 2009-2010, il est en légère baisse en 2011-2012. Le dossier ne fournit pas d'éléments d'analyse de ces chiffres.

Le taux de réussite, non communiqué pour 2011-2012, était en 2010-2011 de 34 % en M1 (en très légère hausse par rapport à 2007-2008) et de 61 % en M2 (quasi stable depuis 2007-2008).

Il n'existe pas de données sur l'insertion professionnelle des diplômés. Le taux de poursuite en doctorat est faible, quoiqu'en hausse depuis 2007-2008 : il est passé de 3 % à 5 % en 2010-2011.



Le document annonce des efforts pour rendre la formation plus attractive, sur la base d'un renforcement des enseignements disciplinaires et d'un développement des liens avec la recherche, sans toutefois donner d'indications plus précises.

#### Pilotage de la mention

L'équipe pédagogique est composée des enseignants-chercheurs titulaires (36 en M1, 44 en M2). Le dossier ne précise ni la répartition entre les enseignants-chercheurs de 9e et de 10e section, ni celle entre professeurs et maîtres de conférences.

L'évaluation comporte des épreuves finales en temps limité pour les enseignements disciplinaires, des exposés et des dossiers pour les séminaires, un rapport de stage le cas échéant, la soutenance du mémoire devant un jury. Il n'existe pas de conseil de perfectionnement. Il n'existe pas non plus d'instruments d'analyse des compétences des étudiants, ni de suivi des diplômés.

Il n'y a pas d'évaluation des enseignements par les étudiants et les sortants. À cet égard, les recommandations de l'AERES lors de la précédente évaluation n'ont pas été prises en compte. En revanche, la chute des effectifs a été enrayée.

Il n'existe pas de dispositif d'auto-évaluation. Les fiches RNCP et l'annexe descriptive au diplôme sont conformes aux attentes.

- Points forts :
  - Une formation solide, riche et variée dans ses enseignements, avec une égale attention portée aux connaissances disciplinaires et à la méthodologie.
  - Une organisation du master cohérente et satisfaisante, dans la progression entre les semestres et dans l'articulation entre les disciplines (littérature française/littérature comparée).
  - La création, à la dernière rentrée universitaire, d'un enseignement à distance pour la spécialité recherche.
- Points faibles :
  - Faiblesse des effectifs, sans doute due à l'abondance de l'offre de formation en Ile-de-France.
  - Informations lacunaires sur le suivi des étudiants et leur insertion professionnelle.
  - Pas de données communiquées sur les partenariats internationaux.
  - Aucun lien, ni actuel ni prévu, avec l'université Paris 8, alors que les deux universités sont membres du même PRES.

## Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait d'introduire des conseils de perfectionnement, d'améliorer le pilotage de la mention en renforçant les évaluations de la formation, de mettre en place des instruments d'analyse du devenir professionnel des étudiants. Il serait également souhaitable de mettre en place des collaborations avec l'université Paris 8.

## Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Positionnement de la mention dans l'environnement scientifique et socio-économique (A+, A, B, C) : B
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la mention (A+, A, B, C) : B



# Evaluation par spécialité

## Littérature française et comparée

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université Paris Ouest Nanterre La Défense.

Etablissement(s) en co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité a pour objectif l'acquisition de connaissances disciplinaires et méthodologiques en littératures française et comparée. Son but premier est de former aux métiers de la recherche, mais la formation disciplinaire acquise doit aussi permettre aux diplômés une reconversion vers des filières professionnalisantes. La spécialité comporte deux parcours, *Littérature française* et *Littérature comparée*.

- Appréciation :

La formation a pour objectif l'acquisition d'un solide niveau disciplinaire comme de compétences méthodologiques et rédactionnelles. L'enseignement disciplinaire représente un volume horaire important dans chacun des quatre semestres.

Si le premier objectif professionnel de la spécialité est la formation à la recherche, elle n'exclut pas la réorientation vers une formation professionnalisante.

La formation comporte trois types d'enseignements : des cours disciplinaires, des cours de méthodologie, des séminaires de recherche. Les cours sont communs aux deux parcours (*littérature comparée* et *littérature française*) pour les enseignements fondamentaux et complémentaires du semestre 1. À partir du semestre 2, les étudiants se spécialisent progressivement soit en littérature française, soit en littérature comparée, avec des cours qui demeurent communs pour les deux disciplines. Il existe des mutualisations entre les deux parcours. Les cours sont concentrés sur les deux semestres de M1, de façon à dégager du temps pour la rédaction du mémoire en M2. On peut regretter le caractère trop général des intitulés (« Interférences et représentations », « Formes et mythes », « Savoirs et imaginaires », « Poétique historique »), qui ne permettent pas vraiment de se faire une idée du contenu précis des enseignements. On peut également regretter la faible place faite aux langues vivantes, notamment pour le parcours *Littérature comparée*. Il n'y a pas de stage dans le cadre d'une spécialité à finalité recherche.

La spécialité est adossée aux équipes de recherche, par la possibilité offerte de valider en M2, 3 crédits ECTS en assistant à des séminaires de recherche.

Il existe une formation à distance pour la spécialité - récemment ouverte, et dont les modalités précises ne sont pas indiquées (si ce n'est le recours à la visioconférence).

Le détail des relations et échanges internationaux n'est pas précisé.

Il n'existe pas de données chiffrées sur les origines géographique et statutaire des étudiants.

Les effectifs sont, en 2011-2012, de 58 étudiants pour le M1 (en légère hausse par rapport à 2007-2008), et de 38 pour le M2 (en baisse par rapport à 2007-2008).

Le taux de réussite est faible : il était, en 2010-2011 de 34 % en M1, et de 26 % en M2.



Il n'existe pas de données sur l'insertion professionnelle des diplômés. Le taux de poursuite en doctorat est faible, quoiqu'en hausse : il est passé de 3 % en 2007-2008 à 5 % en 2010-2011 (nombre d'inscrits en doctorat divisé par le nombre d'inscrits pédagogiques ayant réussi le M2).

Le dossier ne donne pas de détails sur la composition exacte de l'équipe pédagogique, ni sur les spécialités de ses membres.

L'évaluation comporte des épreuves finales en temps limité pour les enseignements disciplinaires, des exposés et des dossiers pour les séminaires, la soutenance du mémoire devant un jury. Il n'existe pas de conseil de perfectionnement. En revanche la direction de la spécialité est clairement assumée : le responsable tient deux réunions annuelles avec l'équipe pour faire le bilan de la formation et envisager des améliorations.

Il n'y a pas d'évaluation des enseignements par les étudiants et les sortants.

Il n'existe pas non plus d'instruments d'analyse des compétences des étudiants, ni de suivi des diplômés.

● Points forts :

- Une formation solide, riche et variée dans ses enseignements, avec une égale attention portée aux connaissances disciplinaires et à la méthodologie.
- Une organisation du master cohérente et satisfaisante, dans la progression entre les semestres, dans l'articulation entre les disciplines (littérature française/littérature comparée) comme dans la mutualisation des enseignements. Du temps est libéré pour la rédaction du mémoire en M2.
- L'adossement aux équipes de recherche.
- La création d'un enseignement à distance pour la spécialité.

● Points faibles :

- La faiblesse des effectifs.
- Le faible taux de réussite.
- L'absence de données sur le devenir des diplômés.
- L'absence de lien avec l'Université Paris 8, alors que les deux universités sont membres du même PRES.
- L'insuffisance des renseignements concernant les partenariats internationaux.

## Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de créer des conseils de perfectionnement. Une collaboration institutionnalisée avec l'Université Paris 8 serait souhaitable. La nature des partenariats internationaux pourrait aussi être précisée.

## Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : B



## Enseignement des lettres

L'AERES n'évalue pas les spécialités « métiers de l'enseignement ».





# Observations de l'établissement

**Responsable de la formation :**

NOM Prénom **VAILLANT**

Email [Alain.vaillant@u-paris10.fr](mailto:Alain.vaillant@u-paris10.fr)

**I/ Observations relatives à la MENTION**

**1/ Observations portant sur la rubrique « SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION »**

<b>Appréciation globale</b>	En l'état, la mention lettres se limite à une spécialité recherche, puisque la spécialité enseignement est en cours d'élaboration (en fonction des nouveaux dispositifs réglementaires) et que nos deux anciennes spécialités « pro » vont désormais migrer vers le master Humanités : cette double circonstance explique certaines lacunes apparentes (l'absence de précisions sur les stages d'enseignement ou les passerelles vers la spécialité enseignement ; l'absence d'adossement avec le milieu socio-professionnel, peu pertinent pour un master recherche). En revanche, il convient de préciser que l'équipe pédagogique est constituée pour 1/3 de MCF, des 2/3 de PR. 1/4 des enseignants-chercheurs sont de la 10 <sup>e</sup> section, la moitié de la 9 <sup>e</sup> – à quoi il faut ajouter un ¼ d'EC, de langue ou de sciences du langage, intervenant notamment dans la spécialité enseignement.
<b>Points forts</b>	L'évaluation souligne à juste titre, et nous en sommes heureux, l'attention portée à la densité et à la cohérence de la formation disciplinaire. De même, nous espérons beaucoup du master par enseignement à distance que nous préparons pour LMD3 (il n'est donc pas encore effectif, comme le mentionne l'évaluation).
<b>Points faibles</b>	Nous avons en effet été alertés depuis quelques années par la baisse des effectifs, qui a été enrayée. Notre politique pédagogique est en grande partie motivée par le souci d'inverser durablement cette tendance. De même, nous attendons avec impatience la réponse globale de l'établissement sur le suivi des étudiants. L'évaluation de l'AERES nous a d'ores et déjà convaincus de mettre immédiatement en place un suivi au sein de la mention, d'améliorer le suivi et l'encadrement des étudiants (notamment par un suivi pédagogique plus individualisé), en particulier afin de lutter contre le taux d'abandon signalé dans le rapport d'évaluation. De même, la constitution du PRES impliquera évidemment des actions communes avec Paris 8, mais le temps a manqué pour leur donner d'ores et déjà un contour précis et donc pour les mentionner concrètement dans le dossier.

**2/ Observations portant sur la rubrique « RECOMMANDATION POUR L'ÉTABLISSEMENT »**

Sur le suivi des cohortes d'étudiants et l'évaluation de la formation par les étudiants, l'Établissement apporte *infra* une réponse globale.  
 Indépendamment de cette réponse globale, il est prévu de constituer au sein du master un annuaire des anciens étudiants, de mettre en place grâce à un internet un forum et des outils de communication avec les enseignants-chercheurs, d'intensifier le suivi pédagogique des étudiants en cours de semestre, de prévoir un calendrier fixe de réunions de l'équipe pédagogique (3 dans l'année), d'améliorer la concertation et l'échange d'informations – afin de remédier le plus

rapidement possible à tous les problèmes éventuels, individuels ou collectifs.

L'établissement de liens avec Paris 8 est une tâche prioritaire qui attend en effet l'équipe du master ; elle implique une politique de rapprochement, scientifique aussi bien que pédagogique, qui sera l'un des principaux objectifs de l'année à venir – mais qui, compte tenu des traditions propres à chaque établissement, notamment dans les études littéraires, implique un vrai travail de concertation en amont.

REMARQUE : Les responsables de formation ont apporté, ci-dessus, les observations relatives au rapport d'évaluation de leur formation qui leur semblaient pertinentes.

Deux précisions sont apportées par l'Etablissement :

**1/ L'Observatoire de la Vie Etudiante (OVE)** de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense a été mis en place en juin 2013. En partenariat avec les responsables de formation, il a pour missions de collecter, analyser et diffuser des enquêtes sur la réussite des étudiants dans leur formation et sur leur devenir professionnel. Les équipes de formations bénéficieront, dans le contrat 2014-2018, de ces données demandées par l'AERES. Accessible directement sur le site de l'université ( <http://ove.u-paris10.fr/> ), l'OVE publiera les enquêtes nationales ou celles de l'établissement.

**2/ Dans le contrat 2014-2018, l'Etablissement s'engage également à définir et à formaliser**, en concertation avec les équipes de formation, **une procédure d'évaluation des formations par les étudiants**, en s'appuyant sur les nombreuses formes d'évaluation qui existent d'ores et déjà dans l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense.

Le Président de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense  
**M. Jean-François Balaudé**

